

## RESPONSABLE DU TRAITEMENT DE CES DONNEES

Le responsable du traitement du site <https://www.excel-vision.eu/fr/excel-vision/> est EXCEL Vision situé 4 Rue des Bonnes Gens 67000 Strasbourg, représentée par son Directeur.

EXCEL Vision  
Direction  
4 Rue des Bonnes Gens  
67000 STRASBOURG  
SIRET : 390 190 460 00043  
Domaine d'activité : Activités de location et location-bail  
Statut juridique : SARL

La société EXCEL Vision a nommé un délégué à la protection des données personnelles joignable à l'adresse mail suivante : [contact@excel-vision.net](mailto:contact@excel-vision.net)

## LES DONNEES TRAITÉES

Nous ne collectons et traitons que les données qui nous sont nécessaires pour vous prendre en charge, assurer nos missions et le respect de nos obligations légales, ainsi que pour poursuivre nos intérêts légitimes :

- Données administratives civiles et coordonnées (noms et prénoms, date de naissance, sexe, adresse postale, numéro de téléphone, adresse de courriel, ...) pour nous permettre de vous identifier et de vous contacter, de répondre à vos demandes de renseignement (via le formulaire de contact du site internet).
- Données de santé et de mode de vie (antécédents médicaux, examen clinique, résultats d'examens, traitements, informations concernant un risque de maladie, une maladie, un handicap, situation familiale, personne à prévenir, personne de confiance, médecin traitant, profession, etc.) pour établir des diagnostics et vous prodiguer les soins et traitements adaptés. Ces données sont traitées par les professionnels autorisés de l'établissement qui sont soumis au secret professionnel (article 9.2.h du RGPD).
- Données médico-administratives (numéro de sécurité sociale, identifiant national de santé INS, assureurs sociaux, mutuelles, et autres payeurs, données bancaires dans des cas spécifiques) pour facturer et assurer le règlement de nos prestations.

## **FINALITES DU TRAITEMENT**

Le traitement de vos données personnelles a pour but de :

- Constituer votre dossier médical et vous prodiguer des soins appropriés et de qualité et assurer la traçabilité de ces soins,
- Assurer la continuité de votre prise en charge,
- Nous permettre d'exécuter nos services,
- Nous permettre de répondre à vos demandes de renseignements,
- Générer des statistiques quant à nos services, évaluer et améliorer nos services,
- Facturer et assurer le règlement de nos prestations et des frais de santé,
- Assurer la sécurité de nos installations et des personnes,

Conformément à la réglementation, les données une fois anonymisées peuvent aussi être utilisées à des fins d'enseignement et de santé publique.

## **BASES LEGALES**

Le traitement de vos données personnelles est fondé sur l'une ou l'autre des bases légales suivantes :

- L'exécution de nos services dans le cadre de votre prise en charge dans notre établissement
- Votre consentement (par exemple en ce qui concerne les notifications ou convocations qui peuvent vous être adressées par sms ou par courriel)
- Le respect de nos obligations légales (par exemple en ce qui concerne la constitution et la conservation de votre dossier médical, Articles R1112-2 et R4127-45 du Code de la Santé Publique, ainsi que le pilotage de l'établissement, l'évaluation et amélioration de la qualité des soins, les données de santé publique, les déclarations des vigilances, etc.)
- La poursuite de nos intérêts légitimes, ainsi que de ceux de tiers (par exemple en ce qui concerne la vidéoprotection qui vise à assurer la sécurité des personnes et de nos installations ; la collecte de données via le formulaire de contact du site internet)

## DUREE DE CONSERVATION

- Données du dossier médical

Conformément aux dispositions de l'article R1112-7 du Code de la Santé Publique, les données de votre dossier médical sont conservées pendant 20 ans :

*« Le dossier médical mentionné à l'article R. 1112-2 est conservé pendant une durée de vingt ans à compter de la date du dernier séjour de son titulaire dans l'établissement ou de la dernière consultation externe en son sein. Lorsqu'en application des dispositions qui précèdent, la durée de conservation d'un dossier s'achève avant le vingt-huitième anniversaire de son titulaire, la conservation du dossier est prorogée jusqu'à cette date. Dans tous les cas, si la personne titulaire du dossier décède moins de dix ans après son dernier passage dans l'établissement, le dossier est conservé pendant une durée de dix ans à compter de la date du décès. Ces délais sont suspendus par l'introduction de tout recours gracieux ou contentieux tendant à mettre en cause la responsabilité médicale de l'établissement de santé ou de professionnels de santé à raison de leurs interventions au sein de l'établissement ».*

L'art. 4 de la directive européenne du 30 sept 2005 recommande que le dossier transfusionnel soit conservé pendant une durée de 30 ans après le dernier acte transfusionnel.

- Les images de vidéoprotection sont conservées pendant 15 jours. Elles peuvent être visionnées en cas d'incident par le personnel habilité déclaré en préfecture.
- Les données médico-administratives utilisées pour le recouvrement des frais de santé sont conservées pendant 10 ans.
- Données transmises à des fins de santé publique. Après transmission, les données sont conservées 5 ans.
- Les données d'identification seront conservées 3 ans

## DESTINATAIRES DES DONNEES (= QUI A ACCES A VOS DONNEES)

Il s'agit des membres des équipes techniques et des équipes administratives dans le cadre de votre prise en charge.

Certaines informations à caractère personnel peuvent être communiquées à des établissements extérieurs dans le cadre de votre prise en charge (établissements de santé, professionnels libéraux,).

La société EXCEL Vision est également amenée à télétransmettre des informations aux organismes de mutuelle afin de facturer les prestations de soins.

Dans un objectif de santé publique, des données peuvent être transmises à des organismes autorisés (Agence régionale de santé, Institut national de veille sanitaire, registre des maladies, etc.).

**Tiers autorisés :** La Société EXCEL se réserve le droit de transmettre vos données personnelles afin de satisfaire à ses obligations légales, et notamment si elle en était contrainte par réquisition judiciaire.

Conformément à la réglementation en vigueur, vos données personnelles peuvent être transmises aux organismes, auxiliaires de justice et officiers ministériels autorisés par une disposition législative ou réglementaire, dans le cadre d'une mission particulière ou de l'exercice d'un droit de communication.

Lorsque la société EXCEL Vision est confrontée à une demande de communication venant d'un tiers s'appuyant sur un texte, nous nous assurons que la disposition avancée est en vigueur, et qu'elle prévoit effectivement un droit de communication au bénéfice du demandeur.

La société EXCEL Vision veille à ne transmettre que les données prévues par le texte ou, en cas d'imprécision de ce dernier, les seules données qui lui apparaissent strictement nécessaires pour atteindre le but recherché.

La communication des données sera réalisée selon des modalités permettant de s'assurer de leur sécurité, en adaptant la mesure retenue à la nature des données et aux risques en présence.

**Sous-traitants :** Dans le cas où la société EXCEL Vision confie les activités de traitement de données à des sous-traitants, il est fait uniquement appel à des sous-traitants qui présentent des garanties suffisantes quant à la mise en œuvre des mesures techniques et organisationnelles appropriées de sorte que le traitement réponde aux exigences de fiabilité et de sécurité requises par la réglementation applicable et garantisse la protection des droits des personnes.

Aucune information personnelle de l'utilisateur du site <https://www.excel-vision.eu/fr/excel-vision/> n'est publiée à l'insu de l'utilisateur, échangée, transférée, cédée ou vendue sur un support quelconque à des tiers.

## SECURITE DES DONNEES

Compte tenu de l'évolution des technologies, des coûts de mise en œuvre, de la nature des données à protéger ainsi que des risques pour les droits et libertés des personnes, la société EXCEL Vision met en œuvre toutes les mesures techniques et organisationnelles appropriées afin de garantir la confidentialité des données à caractère personnel collectées et traitées et un niveau de sécurité adapté au risque avec notamment au travers de la politique des systèmes d'information.

Dans le cadre des mesures de sécurité, le site utilise un certificat HDS. Il est symbolisé par le cadenas présent sur la barre d'adresse. Ce dernier vous garantit que les informations transmises entre votre navigateur et notre site sont sécurisées.

Le personnel et les collaborateurs de la société EXCEL Vision sont également sensibilisés à la protection des données à caractère personnel.

## DROITS DES PERSONNES CONCERNEES

Conformément aux articles 15 à 22 du RGPD et à la loi informatique et libertés, vous disposez de droits afin de garder la maîtrise de vos données personnelles :

DROIT D'ACCÈS	Vous avez le droit d'obtenir la confirmation que vos données personnelles sont ou ne sont pas traitées et, lorsqu'elles le sont, l'accès aux dites données, ainsi que les informations relatives aux finalités du traitement.  Les demandes manifestement infondées, excessives ou répétées sont susceptibles de ne pas recevoir de réponse.
DROIT DE RECTIFICATION	Vous avez le droit d'obtenir la rectification de vos données personnelles que vous jugez inexactes ou qui ne seraient plus à jour.

<p>DROIT À L'OUBLI</p>	<p>Vous avez le droit d'obtenir l'effacement de vos données personnelles, lorsque :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• (i) ces données ne sont plus nécessaires au regard des finalités pour lesquelles elles ont été collectées ou traitées ;</li> <li>• (ii) vous décidez de retirer votre consentement (lorsque le traitement est basé sur le consentement) ;</li> <li>• (iii) vos données personnelles ont fait l'objet d'un traitement illicite ;</li> <li>• (iv) vos données personnelles doivent être effacées pour respecter une obligation légale ;</li> <li>• (v) cet effacement est obligatoire pour garantir le respect de la législation applicable.</li> </ul>
<p>DROIT À LA LIMITATION DU TRAITEMENT</p>	<p>Vous pouvez obtenir la limitation du traitement de vos données personnelles lorsque :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• (i) vous contestez l'exactitude de ces données ;</li> <li>• (ii) le Responsable du traitement n'a plus besoin de ces données aux fins du traitement ;</li> <li>• (iii) vous vous êtes opposés au traitement pour des motifs légitimes.</li> </ul>
<p>DROIT DE RETIRER LE CONSENTEMENT</p>	<p>Vous avez le droit de retirer votre consentement au traitement de vos données si ce traitement est fondé sur le consentement. Le retrait de ce consentement ne porte pas atteinte à la licéité du traitement fondé sur le consentement effectué avant le retrait de celui-ci.</p>
<p>DROIT À LA PORTABILITÉ DES DONNÉES</p>	<p>Vous avez le droit de recevoir les données personnelles vous concernant que vous avez fournies au Responsable du traitement, dans un format structuré, couramment utilisé et lisible par machine, lorsque :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• a) le traitement des données personnelles est fondé sur le consentement ou sur une relation contractuelle ; et</li> <li>• b) le traitement est effectué à l'aide de procédés automatisés.</li> </ul>

	<p>Vous avez également le droit d'obtenir que vos données personnelles soient transmises directement à un tiers de votre choix (lorsque cela est techniquement possible).</p>
<p>DROIT D'OPPOSITION AU TRAITEMENT DANS LE CADRE D'UNE PROSPECTION DIRECTE</p>	<p>Vous avez le droit de vous opposer au traitement de vos données personnelles, notamment au profilage ou aux communications commerciales.</p>
<p>DROIT D'EMETTRE DES DIRECTIVES ANTICIPEES SUR LE TRAITEMENT DES DONNEES PERSONNELLES APRES LEUR DECES</p>	<p>En application de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, les Personnes Concernées peuvent définir des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de leurs données personnelles après leur décès ou désigner une personne chargée de l'exercice de ces droits.</p>
<p>DROIT D'INTRODUIRE UNE RÉCLAMATION AUPRÈS DE L'AUTORITÉ DE CONTRÔLE COMPÉTENTE</p>	<p>Sans préjudice de tout autre recours administratif ou juridictionnel, vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL, si vous considérez que le traitement de vos données personnelles constitue une violation de la réglementation applicable.</p> <p>CNIL - 3 Place de Fontenoy, 75007 Paris - <a href="http://www.cnil.fr">http://www.cnil.fr</a></p>